



Edition du 15/03/2023

Le Maine Libre

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Remise des diplômes à l'Ensim

Samedi dernier, 88 étudiants de l'Ensim (École nationale supérieure d'ingénieurs du Mans) étaient conviés pour la 25^e cérémonie de remise des diplômes sur le campus. Il faut cinq ans, après le bac, pour prétendre au prestigieux diplôme d'ingénieur !

L'Ensim, créée en 1995, propose deux spécialités en formation initiale ou alternance : acoustique et instrumentation, informatique. Seules deux écoles en France proposent la formation acoustique sur l'ensemble du cycle de formation.

Les diplômés de l'Ensim bénéficient d'une forte employabilité puisque 100 % des diplômés trouvent un emploi dans l'année qui suit !

Majoritairement, l'industrie mécanique, le transport, l'aérospatial... recrutent ces jeunes ingénieurs dès leur fin d'études.

Formation adaptée, bon niveau d'anglais (Toefl : 785) et des stages en entreprises garantissent une rapide intégration dans le monde professionnel.

Charles Pézerat, directeur de



Charles Pézerat, directeur de l'Ensim (École nationale supérieure d'ingénieurs du Mans).

PHOTO : LE MAINE LIBRE

l'Ensim, a ouvert la cérémonie en présence de Pascal Leroux, président de Le Mans Université. Il a félicité les 88 étudiants diplômés de cette 25^e promotion : 56 en spécialité acoustique et 32 en spécialité informatique. Tous heureux d'avoir décroché le précieux sésame...

Ensim
rue Aristote, Le Mans